

# COMMUNIQUER AVEC LES ELUS AUTOUR DES ENJEUX DE LA GESTION DE L'EAU

Journée technique d'information et d'échanges  
Mardi 14 octobre 2014 à Pont en Royans (38)



En partenariat :

Avec le soutien de :



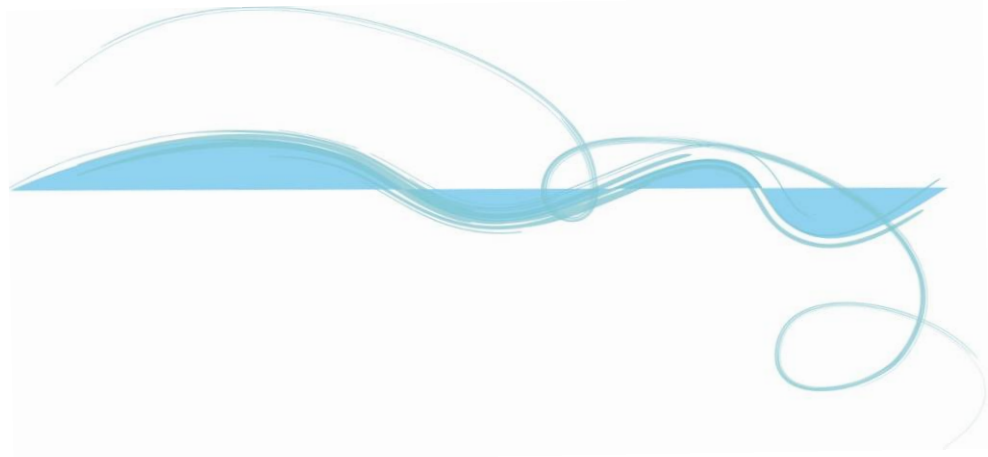
RHÔNE-ALPES

Rhône-Alpes Région



Ministère de l'écologie, du développement  
et de l'aménagement durables





### **Contexte :**

L'appropriation des objectifs de la gestion de l'eau et la compréhension des enjeux par tous est indispensable à l'émergence de projets ambitieux à l'échelle des bassins-versants.

Techniciens, gestionnaires et élus doivent donc communiquer de manière pédagogique pour que les élus disposent des éléments nécessaires à la prise de décision.

Les structures, en fonction de leur taille et de leurs moyens humains et financiers, mettent en œuvre des outils de communication différents. Toutefois, la communication doit être adaptée au public des élus et cela est d'autant plus vrai en période postélectorale où de nouveaux élus ont investi les structures gestionnaires.

Avant de mettre en place des outils de communication, il est important de réfléchir aux attentes de la communication avec les élus et sur la stratégie globale de communication de la structure.

### **Le choix d'un partenariat :**

Dans ce contexte, l'ARRA et l'URCPIE Rhône-Alpes ont décidé de s'associer pour proposer une journée d'échange alliant retours d'expériences techniques et moments participatifs.

### **Objectifs :**

- ✓ Réfléchir aux attentes de la communication avec les élus dans une structure gestionnaire
- ✓ Présenter différentes stratégies de communication
- ✓ Echanger autour d'outils de communication classiques et innovants

## PROGRAMME DE LA JOURNEE

### 09h00 Accueil des participants

#### 9h30 Les élus des structures de bassin versant

Particularités de la communication avec un élu et particularité des élus de la gestion des milieux aquatiques.

*Martin BOISSIER - Intermède*

#### 10h15 Qu'est-ce que j'attends de la communication avec un élu ? Qu'est-ce que j'attends du couple technicien élu?

Avant de mettre en place un plan de communication, il est important de se poser la question de ce qu'on attend des élus : élu décideur, moteur, relais, soutien... Ce temps d'échange sera l'occasion de réfléchir ensemble à ces bases qui permettent de repenser nos stratégies.

*Animation participative - URCPIE Rhône-Alpes*

#### 11h00 Retour d'expérience sur trois stratégies de communication

- ✓ Communication en interne par la chargée de mission

*Julie ANIEL - Communauté de l'Agglomération d'Annecy (74)*

- ✓ Communication externalisée à un bureau d'étude

*Stéphane GUERIN - Syndicat d'Aménagement et de Gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières (69)*

- ✓ Communication en interne avec un chargé de communication

*Charles JULLIAN (Vice-Président en charge de la communication), Stéphanie SPACAGNA (Directrice du SMAGGA) et Sébastien LAURENT (Chargé de com) - Syndicat de Mise en valeur, d'Aménagement et de Gestion du Bassin Versant du Garon (69)*

### 12h30 Déjeuner

#### 14h00 Trouver le bon outil de communication en fonction des enjeux

En petit groupe, analyse de différents outils de communication mis en place par des gestionnaires. Déterminer les points forts et points faibles et réfléchir à des améliorations possibles.

*Animation participative - URCPIE Rhône-Alpes*

#### 16h30 Réflexion individuelle sur la journée

A l'aide d'un questionnaire, nous vous proposons de réfléchir individuellement à ce que cette journée vous a apporté et sur la manière dont vous pouvez réinvestir cela à votre retour au bureau.

17:00



# Les élus des structures de bassin versant

**Martin BOISSIER**  
**Intermède**





# Qu'est-ce que j'attends de la communication avec un élu ?

*URCPIE Rhône-Alpes*









# La communication en interne par la chargée de mission

*Julie ANIEL*

*Communauté de l'Agglomération d'Annecy (74)*

# Le dialogue avec les élus autour des enjeux de la gestion de l'eau dans le cadre du Contrat de Bassin Fier & Lac d'Annecy




**Julie ANIEL – Chargée de mission Contrat de Bassin**  
 Communauté de l'Agglomération d'Annecy  
 04 56 49 40 19 – janiel@agglo-annecy.fr

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---




---

---

---

---

---

---

---

---

---

---




---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## Les enjeux de gestion de l'eau

- Reconquérir la qualité de l'eau
- Préserver et restaurer les milieux aquatiques
- Prévenir les risques hydrauliques
- Améliorer le partage de la ressource
- Valoriser le patrimoine lié à l'eau



Objectif « bon état des eaux »

---

---

---

---

---

---

---

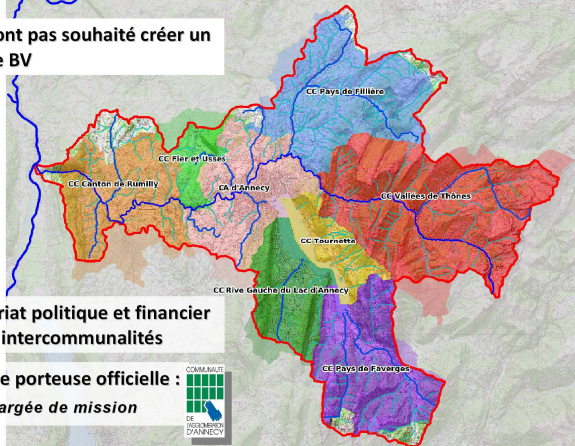
---

---

---

## Une gouvernance atypique

Les élus n'ont pas souhaité créer un syndicat de BV



→ Partenariat politique et financier entre les 8 intercommunalités

→ Structure porteuse officielle :  
Une chargée de mission




---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## Une gouvernance atypique

- Elle repose sur l'adhésion (politique) des EPCI ... et des élus
- Elle place le Comité de Bassin Fier & Lac comme un « référent » à l'échelle du bassin versant
- Elle interroge quant à la maîtrise d'ouvrage des futures actions du Contrat de Bassin

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



## Les enjeux du dialogue avec les élus



**Le dialogue avec les élus est indispensable :**

- ▶ **pour consolider le partenariat entre la C2A et les 7 EPCI**  
en vue de la signature du Contrat
- ▶ **pour accompagner les élus dans la construction du Contrat**
- ▶ **pour que les élus s'approprient les enjeux de l'eau**  
particulièrement en période post-électorale

**Accompagner la prise de décisions c'est avant tout :**

- > mobiliser, impliquer, favoriser la participation et l'expression
- > écouter et comprendre les attentes, les besoins, les perceptions
- > informer, former, expliquer, donner du sens
- > démontrer le bien-fondé...

7 / 10

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



## Les interlocuteurs



### Le pilote

**Le Président du Comité de Bassin**  
→ donne l'impulsion, suit au quotidien

### Les relais

**Les 27 élus membres du Comité de Bassin**  
dont **8 élus membres du Bureau**  
→ fixent les orientations, assurent le lien avec leur collectivité, jouent un rôle de « traducteur »

### Les décideurs (et leaders)

**Les présidents des EPCI, les maires, les conseillers généraux...**  
→ décideront des actions du Contrat

8 / 10

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



## Un dialogue avec les élus au travers de...



- ▶ Un **temps d'échange hebdomadaire** avec le Président du Comité de Bassin
- ▶ Une **réunion de travail mensuelle** avec les élus du Bureau  
+ des temps d'échange individuel à la demande  
+ un classeur **avec les infos essentielles** sur le Contrat remis en début de mandat
- ▶ Des « **canaux** » de **communication classiques** avec les élus du Comité de Bassin et les élus locaux : **mails et réunions** + souhait de répondre à toutes les sollicitations (interventions devant les conseils...)  
→ Solution pratique mais pas satisfaisante  
→ Privilégie les **réunions « délocalisées », avec sortie terrain, participatives**

9 / 10

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



## Le dialogue, cela implique...



Être présente, disponible, « visible », à l'écoute...

= un investissement important en **temps**  
difficilement quantifiable car « dilué »

### Les freins

- L'étendue du territoire
- Des contraintes de temps  
(un calendrier à tenir)
- Une adhésion toute relative  
des élus (décideurs)
- Le Contrat ≈ une démarche  
technocratique !
- Les enjeux de l'eau ne sont  
pas la priorité

### Les facilitateurs

- Un noyau d'élus moteurs au  
sein du Comité de Bassin
- Au delà de la procédure  
Contrat, des sujets concrets  
qui intéressent (un peu)
- Le contexte réglementaire  
(Gemapi...)

---

---

---

---

---

---

---

---





# La communication externalisée à un bureau d'étude

*Stéphane GUERIN*

*Syndicat d'Aménagement et de Gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières (69)*



**GESTION DE L'EAU – COMMUNIQUER AVEC LES ELUS**

Intervention d'un assistant à maîtrise d'ouvrage spécialisé sur le bassin versant de l'Yzeron (69)

ARRA > 14 octobre 2014

**sagj/rc**  
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN DE L'YZERON  
Gestion & valorisation des cours d'eau

---

---

---

---

---

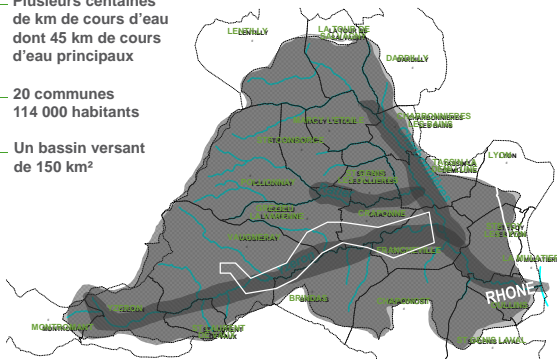
---

---

---

**Présentation du bassin versant**

- Plusieurs centaines de km de cours d'eau dont 45 km de cours d'eau principaux
- 20 communes 114 000 habitants
- Un bassin versant de 150 km<sup>2</sup>




---

---

---

---

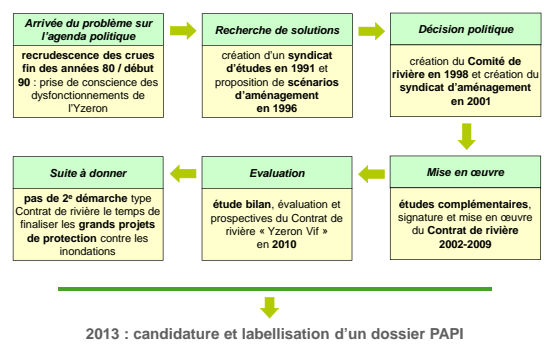
---

---

---

---

**Historique de la démarche de bassin versant**



```

    graph TD
      A[Arrivée du problème sur l'agenda politique  
recrudescence des crues fin des années 80 / début 90 : prise de conscience des dysfonctionnements de l'Yzeron] --> B[Recherche de solutions  
création d'un syndicat d'études en 1991 et proposition de scénarios d'aménagement en 1996]
      B --> C[Décision politique  
création du Comité de rivière en 1998 et création du syndicat d'aménagement en 2001]
      C --> D[Mise en œuvre  
études complémentaires, signature et mise en œuvre du Contrat de rivière 2002-2009]
      D --> E[Evaluation  
étude bilan, évaluation et perspectives du Contrat de rivière « Yzeron Vif » en 2010]
      E --> F[Suite à donner  
pas de 2e démarche type Contrat de rivière le temps de finaliser les grands projets de protection contre les inondations]
      F --> G[2013 : candidature et labellisation d'un dossier PAPI]
  
```

---

---

---

---

---

---

---

---



## Le Contrat de rivière « Yzeron Vif » 2002-2009

### 7 volets et objectifs majeurs

- A : améliorer la **qualité des eaux** superficielles
- B : assurer une meilleure gestion des **débîts d'étéage**
- C : maîtriser les risques liés aux **inondations** et se protéger contre les crues
- D : favoriser le **fonctionnement naturel** des milieux aquatiques et **restaurer** les secteurs dégradés
- E : valoriser et préserver le **patrimoine** lié à l'eau, structurer la **fréquentation**
- F : encourager la **concertation**, animer, **informer** et **sensibiliser**
- G : **pérenniser** la restauration, suivre et mettre en place la **gestion** du bassin versant et de la ressource en eau

Document de planification technique et financière : 130 opérations d'études et de travaux à lancer sur 6 ans, représentant 52 millions d'euros HT

---

---

---

---

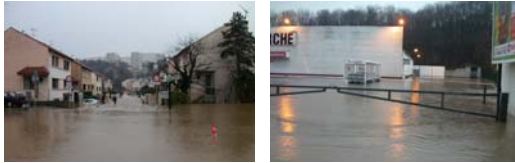
---

---

---

---

## Le risque inondations – préoccupation opérationnelle



### Problématique principale = inondations / enjeux de sécurité

- attente forte des usagers par rapport aux engagements des élus
- près de 1 000 habitations concernées, soit plus de 3 000 personnes
- 10 inondations depuis 1983

### Souci stratégique

- engagement de travaux = prioritaire par rapport au volet C du Contrat de rivière (communication et éducation à l'environnement)

---

---

---

---

---

---

---

---

## Le volet C du Contrat de rivière comme base de travail

### 9 fiches actions au total

- élaboration du plan de communication
- lettre d'information et rapport d'activité
- éducation à l'environnement et achat de matériel pédagogique
- soutien de projets / concours d'idées
- diffusion de notes de vulgarisation techniques et réglementaires
- exposition itinérante, film et site internet

### Problème de hiérarchisation

- sans plan de communication élaboré, le volet C prévoit déjà un catalogue d'outils budgétisés et planifiés
  - articulation avec les autres actions opérationnelles ?
  - réponse à une analyse préalable de besoin propre au bassin versant ou actions type de l'outil Contrat de rivière ?
- pour autant, forte attente des partenaires et financeurs régulièrement rappelées en Comité de rivière, et nécessité de réaliser les fiches actions

---

---

---

---

---

---

---

---

## Les élus et la communication au début du Contrat de rivière

### Commission « communication »

- présente et motivée, mais...
- aucune connaissance approfondie des enjeux, moyens et capacités de mise en œuvre des grandes actions par le Syndicat de rivière
- lancement direct sur des actions de base (logo, lettre d'information, éducation à l'environnement) sans établir préalablement de stratégie et de plan de communication
  - *cibles, acteurs*
  - *gestion de crise / crédibilité du Syndicat*
  - *hiérarchisation etc.*

### Recrudescence des inondations en début de contrat

- attentes fortes de l'équipe du Syndicat sur la mise en œuvre des grands projets
- prise de conscience difficile de la complexité opérationnelle et de ses conséquences sur des enjeux forts de communication : finalisation des projets techniques, réalisation de visuels, engagement sur un planning...
- cristallisation des tensions politiques et fragilisation de la solidarité de bassin

---

---

---

---

---

---

---

---

## Un minimum de communication d'abord géré en interne

### Suivant un plan de charge dense principalement orienté sur les autres volets du Contrat de rivière

- réunions de travail, de présentation et de décision pour la mise en œuvre des actions du contrat, réunissant élus, techniciens et autres acteurs
- rédaction d'une lettre d'information par an, au contenu très dense et technique, et dont la parution est irrégulière et la diffusion aléatoire
- lancement sans succès d'actions éducatives

mise en œuvre sans compétence spécifique en communication, y compris pour les relations conflictuelles avec les riverains inondés



---

---

---

---

---

---

---

---

## Lancement en fin de contrat d'une mission complète externe

### Possible une fois les principales actions techniques engagées

- disponibilité du plan de charge et cohérence vis-à-vis des élus (logique actions → communication)
- suite à un changement de vice-président connaissant bien le domaine de la communication publique

### Choix d'une délégation complète sous forme d'AMO

- pour « rattraper » 4 ans de communication
- en cohérence avec les moyens et enjeux du bassin versant

### Rédaction complexe du cahier des charges

- pas ou peu de retours d'expérience disponibles
- marché à bons de commande pour plus de souplesse → durée 4 ans / montant min 55 000 € HT / max 220 000 € HT
- moyen fort d'impliquer les élus sur le sujet

---

---

---

---

---

---

---

---



### Candidat et missions

#### Un prestataire spécialisé dans la communication publique et possédant des références dans le domaine de l'eau

- bons de commande émis au fur et à mesure des besoins
- possibilité d'établissement de devis préalables
- difficile, dans une logique d'assistance "quotidienne", de quantifier précisément la mission d'AMO
- certains éléments fixés aux forfaits, et d'autres aux prix unitaires à multiplier autant que nécessaire → prix horaires des intervenants

#### 4 éléments principaux de la mission

- Formaliser (valider, actualiser et réorienter) la **stratégie de communication** du contrat (inventorier et cibler les acteurs et publics concernés par les actions de communication, identifier les attentes, les difficultés et les priorités...)
- Décliner la stratégie identifiée en termes de **plan d'actions** et de **calendrier** de réalisation, sur la base des fiches actions du volet communication prévues au contrat de rivière (valider, compléter et affiner si nécessaire les actions)
- **Mettre en œuvre** les actions (prise en charge complète de la prestation)
- **Conseiller** et accompagner spécifiquement le SAGYRC sur la communication liée aux **grands aménagements** (coordination avec les communes, les autres MO, rencontre des partenaires, médiation, relations presse...)

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



### Fonctionnement et implication des élus

#### Création d'un comité de suivi communication regroupant les 20 communes

- demande officielle de désignation d'un élu et d'un personnel référents
- réunion trimestrielle pour faire le point sur les dossiers et les besoins afférents en communication, et garantir une cohérence entre les actions des communes et celles du Syndicat

#### Définition pertinente et mise en œuvre efficace du plan de communication

- des outils clé en main, au service du grand public mais également des élus à travers les groupes de travail pour les élaborer, et la clarté des messages diffusés
- charte graphique et son évolution
- journal d'information (ligne éditoriale, fréquence et modalités de diffusion etc.)
- exposition itinérante à disposition des communes et des partenaires
- site internet




---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



### Fonctionnement et implication des élus (suite)

#### Une approche spécifique pour la communication interne et institutionnelle

- création d'un **extranet** et d'une **newsletter**
  - implication difficile des élus pour la consultation de l'extranet (solution abandonnée au bout de 2 ans)
- organisation d'un **comité de rivière** extraordinaire
  - élargi aux riverains et sous forme de conférences-débats pour donner la parole aux élus et favoriser les échanges avec les usagers et partenaires
- un cadre valorisant donné aux **visites de terrain** (invitation, programme, organisation, plaquettes etc.)




---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



### Fonctionnement et implication des élus (suite)

#### — Une assistance rassurante sur des sujets délicats

- pilotage des **relations presse**
  - proposition d'organisation de points presse (programmation, format)
  - rédaction complète de dossiers et communiqués
  - organisation de conférences de presse



- intervention d'un **médiateur** dans les réunions publiques « inondations »



- propositions pertinentes d'outils via un réseau de sous-traitants spécialisés et compétents (images de synthèse etc.)

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



### Fonctionnement et implication des élus (suite)

#### — Une assistance rassurante sur des sujets délicats (suite)

Etat actuel



- Les aménagements de cours d'eau : l'exemple à Oullins

Etat projet




---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



### Fonctionnement et implication des élus (suite)

#### — Une assistance rassurante sur des sujets délicats (suite)

- Les aménagements de cours d'eau : l'exemple à Oullins

Etat actuel



Etat projet




---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



### Fonctionnement et implication des élus (suite)

#### — Une assistance rassurante sur des sujets délicats (suite)

- organisation et pilotage des phases de **concertation publiques**
  - réponse aux exigences réglementaires (code de l'urbanisme, code de l'expropriation etc.)
  - préparation des enquêtes publiques (réunions publiques, site internet dédié, panneaux explicatifs, flyers de synthèse, organisation de l'accueil du public pour les permanences du commissaire enquêteur etc.)



→ très nette plus value apportée pour l'enquête publique des grands aménagements de protection contre les inondations (plus de 1 000 contributions / 94% d'avis favorables / avis favorable du commissaire enquêteur / nombreux échanges / relance des négociations foncières)

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



### Fonctionnement et implication des élus (suite)

#### — Mise en valeur du Syndicat dans le cadre de projets événementiels




---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



### Fonctionnement et implication des élus (suite)

#### — Gestion des relations politiques entre élus

- création d'un **comité des maires**
  - instance préparatoire et décisionnelle sur les opérations à enjeux
  - validation des avancées techniques, administratives, réglementaires et des implications financières
  - enjeux fort pour harmoniser la communication politique à l'échelle de l'intercommunalité, malgré les clivages et les étiquettes différentes
  - l'AMO communication peut intervenir neutralement et « librement » sur ces volets stratégiques, dans le cadre de cette instance voire du Bureau syndical, et bâtit son plan de communication en fonction (messages forts, choix des cibles et des modalités de prise de parole etc.)
  - cette intervention spécialisée et externe, ajoutée à la qualité des supports produits, est appréciée de l'ensemble des élus (notion de retour sur investissement)

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



## Bilan

### Un investissement important mais justifié

- 445 000 € HT dépensés sur 9 ans, soit environ 50 000 € HT / an
- à mettre en perspective d'un programme opérationnel d'investissement de près de 50 M€ HT à l'échelle des 20 communes et des démarches de Contrat de rivière 2002-2009 et PAPI 2013-2019, soit un budget communication de 0,1 % / an des coûts d'investissement

### Des gains et avancées importants

- crédibilité du Syndicat de rivière sur sa capacité à agir et réagir
- solidarité de bassin versant
- recentrage de l'équipe du SAGYRC sur ses missions et savoir-faire techniques et opérationnels

### Mais...

- prend quand même du temps...

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---




**sagyrc**  
Gestion & valorisation  
des cours d'eau du bassin de l'Yzeron



**MERCI DE VOTRE ATTENTION**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



# La communication en interne avec un chargé de communication

*Charles JULLIAN (Vice-Président en charge de la communication)*

*Stéphanie SPACAGNA (Directrice du SMAGGA)*

*Sébastien LAURENT (Chargé de com)*

*Syndicat de Mise en valeur, d'Aménagement et de Gestion  
du Bassin Versant du Garon (69)*

# Communiquer avec les élus

Journée Rivière Rhône-Alpes du 14 octobre 2014

## Retour d'expérience du SMAGGA



---

---

---

---

---

---

---

---

### Sommaire

1. Bienvenue chez nous
2. Comment ça marche ?
3. Boîte à outils
4. Combien ça coûte ?
5. Pour résumer



---

---

---

---

---

---

---

---



---

---

---

---

---

---

---

---



## Le SMAGGA

### • 1 équipe de 8 personnes :

- 1 directrice (100 %)
- 1 responsable administrative (30 %)
- 1 chargé de communication (80 %)
- 1 technicien de rivière (100 %)
- 1 conductrice d'opération (100 %)
- 1 animateur qualité de l'eau (100 %)
- 2 secrétaires (100 et 80 %)



---

---

---

---

---

---

---

---

## Le contrat de rivière du Garon

- Signature le 1<sup>er</sup> juillet 2013 pour 5 ans (2013/2018)
- 113 actions portées par 26 maîtres d'ouvrage
- Budget 66,2 millions d'€ (dont 13,6 millions d'€ de subventions)

### Volet A : (24,7 millions d'€)

Amélioration de la qualité de l'eau

### Volet B : (39 millions d'€)

Amélioration du fonctionnement et des usages des milieux aquatiques et de la ressource en eau

### Volet C : (2,5 millions d'€)

Promotion et pérennisation de la gestion globale de la ressource en eau



---

---

---

---

---

---

---

---

## Comment ça marche ?

### • 1 commission communication et EDD :

- Le Président
- 2 Vice Présidents
- 4 élus
- 1 directrice
- 1 chargé de communication

### • 6 réunions par an



---

---

---

---

---

---

---

---

## Comment ça marche ?

### • Naissance d'un journal

- Définition d'actions en fonction des objectifs (en amont lors du plan de com)
- Proposition et débat en commission
- Validation par la commission
- Mise en route des actions
- Suivi par la commission
- Signature du BAT par VP et Président avant diffusion



### • Les clés de la réussite

- L'implication des élus (présence, force de proposition, personne relais)
- Les échanges entre les membres de la commission
- Le duo VP Com et chargé de com

---

---

---

---

---

---

---

---

## Boîte à outils

### • Print

- Un rapport d'activité annuel (3 000 €/1 300 ex.)
- Des fiches mémo sur le CDR du Garon (300 € pour 6 x 100 ex.)



### • Web

- Un site internet (7 000 € pour la mise en place)
- Un extranet
- Une newsletter



---

---

---

---

---

---

---

---

### • Conseils municipaux

- Présentation du CDR lors du conseil municipal
- Film : le bassin versant vu du ciel (9 000 €)



### • Événementiel

- Une conférence annuelle (3 500 €)

Boîte à outils

---

---

---

---

---

---

---

---

## Combien ça coûte ?

### • Budget communication et EDD

- Année hors CDR : **68 000 € TTC/AN**
- Année du CDR : **140 000/190 000 € TTC** (budget pour 2014)

### • Subventions pour le poste de chargé de communication

- Agence de l'eau RMC : **50 %**  
(sur le nombre de jours affectés aux opérations financées uniquement)
- Région Rhône-Alpes : **40 %**
- Communes du SMAGGA : **10 %**

### • Actions de communication

- Agence de l'eau RMC : **50 %**
- Région Rhône-Alpes : **30 %**

---

---

---

---

---

---

---

---

## Les avantages d'un poste en interne

### • Financiers

- **Baisse des coûts de réalisation des actions :**  
(plan de com du 2<sup>nd</sup> CDR, actions print, web...)

### • Fonctionnement

- **Réactivité face à la demande**  
(actualité, demande des élus, conception de documents...)
- **Rapidité de la circulation de l'information avec les techniciens**
- **Gain de temps** (pas d'aller/retour de docs avec une agence de com)
- **Décharge d'une partie du travail** de la Direction
- **Plus de compétences internalisées**
- **Plus d'autonomie**

---

---

---

---

---

---

---

---

## Les inconvénients

### • Financiers

- Poste très **lié aux subventions**

### • Fonctionnement

- **Pas de regard extérieur** sur les actions



---

---

---

---

---

---

---

---



# LISTE DES PARTICIPANTS

NOM	ORGANISME	VILLE	TEL	MAIL
Julie ANIEL	C2A	74007 ANNECY CEDEX	04 56 49 40 19	<a href="mailto:janiet@agglo-annecey.fr">janiet@agglo-annecey.fr</a>
Clémence AUBERT	CPIE Vercors	38250 LANS EN VERCORS	04 76 94 30 47	<a href="mailto:clemence.aubert@cpie-vercors.asso.fr">clemence.aubert@cpie-vercors.asso.fr</a>
Stéphanie AUBERT	Conseil Général de la Drôme	26026 VALENCE Cedex 9	79 82 37 / 06 17 23	<a href="mailto:saubert@ladrome.fr">saubert@ladrome.fr</a>
Thomas AVARELLO	CC du Pays de l'Ozon	69360 SAINT SYMPHORIEN DE LOZON	04 78 02 93 68	<a href="mailto:thomas.avarello@free.fr">thomas.avarello@free.fr</a>
Olivier BARDOU	DDT 38	38040 GRENOBLE CEDEX 9	04 56 59 42 17	<a href="mailto:olivier.bardou@isere.gouv.fr">olivier.bardou@isere.gouv.fr</a>
Silhem BELHAF		25000 BESANCON	06 41 84 61 28	<a href="mailto:silhem_9@hotmail.fr">silhem_9@hotmail.fr</a>
Julien BIGUE	Rivière Rhône Alpes	38000 GRENOBLE	04 76 70 43 47	<a href="mailto:julien.bigue@rivererhonealpes.org">julien.bigue@rivererhonealpes.org</a>
Jean-Pierre BLONDEL	DDT 38	38040 GRENOBLE CEDEX 9	04 56 59 42 25	<a href="mailto:jean-pierre.blondel@isere.gouv.fr">jean-pierre.blondel@isere.gouv.fr</a>
Martin BOISSIER	INTERMEDE	38680 ST ANDRÉ EN ROYANS	04 76 64 20 16	<a href="mailto:mb.intermede@orange.fr">mb.intermede@orange.fr</a>
Jean-michel BONE	Tribunal de Grande Instance de Grenoble	38330 SAINT ISMIER	06 88 00 33 14	<a href="mailto:jean-michel.bone@orange.fr">jean-michel.bone@orange.fr</a>
Arnaud BOURSE	Syndicat du Haut-Rhône	73170 YENNE	04 79 36 78 92	<a href="mailto:a.bourse@haut-rhone.com">a.bourse@haut-rhone.com</a>
Aline BRANCHARD	RIV4VAL	38440 SAINT JEAN DE BOURNAY	04 74 59 68 48	<a href="mailto:aline.branchard@riv4val.fr">aline.branchard@riv4val.fr</a>
Elisabeth BRAZIER-CHASSAGNE	URCPIE	01440 VIRIAT	07 77 28 53 79	<a href="mailto:urcpie.eau@orange.fr">urcpie.eau@orange.fr</a>
Betty CACHOT	SYRIBT	69592 L'ARBRESLE Cedex	04 37 49 70 86	<a href="mailto:betty.cachot@syribt.fr">betty.cachot@syribt.fr</a>
David CHABANOL	CPIE Savoie	73000 CHAMBERY	04 79 85 39 86	<a href="mailto:david.chabanol@savoievivante-cpie.org">david.chabanol@savoievivante-cpie.org</a>
Bertille CLAVEL	Conseil Régional Rhône-Alpes	69269 LYON Cedex 02	04 26 73 57 34	<a href="mailto:bclavel@rhonealpes.fr">bclavel@rhonealpes.fr</a>
Mélanie DAJOUX	FRAPNA Rhône-Alpes	69100 VILLEURBANNE	04 78 85 57 23	<a href="mailto:melanie.dajoux@frapna.org">melanie.dajoux@frapna.org</a>
Céline DECHAVANNE	SYMISOA	42190 CHARLIEU	04 77 60 97 91	<a href="mailto:c.dechavanne@symisoa.fr">c.dechavanne@symisoa.fr</a>
Delphine DUGAST		73000 CHAMBERY	06 17 69 75 86	<a href="mailto:delphine.dugast@gmail.com">delphine.dugast@gmail.com</a>
Pascal FAVEROT	Conservatoire des Espaces Naturels	69390 VOURLLES	04 72 31 84 55	<a href="mailto:pascal.faverot@espaces-naturels.fr">pascal.faverot@espaces-naturels.fr</a>
Pierre FILLATRE	CONTRECHAMP	69001 LYON	06 63 76 41 18	<a href="mailto:pierrefillatre@contrechamp.info">pierrefillatre@contrechamp.info</a>
Marie Martine FORESTIER - CROUZET	Association les riverains du Doux	7300 ST JEAN MUZOLS	06 30 44 72 39	<a href="mailto:mm.forestier@wanadoo.fr">mm.forestier@wanadoo.fr</a>
Aurélien FOURNEYRON	Syndicat du Haut-Rhône	73170 YENNE	04 79 36 78 92	<a href="mailto:info@haut-rhone.com">info@haut-rhone.com</a>
Justine FRANCOIS	SYMISOA	42190 CHARLIEU	04 77 60 97 91	<a href="mailto:j.francois@symisoa.fr">j.francois@symisoa.fr</a>
Anthony GALLAY	DROMARDECHE	26241 SAINT-VALLIER SUR RHONE	04 75 23 45 65	<a href="mailto:a.gallay@portedeudromardeche.fr">a.gallay@portedeudromardeche.fr</a>
Grégory GARCIA	Gens de Rivière	69530 BRIGNAIS	06 52 26 29 82	<a href="mailto:gensderiviere69@gmail.com">gensderiviere69@gmail.com</a>
Dominique GIMELLE	PNRV	38250 LANS EN VERCORS	04 76 94 38 43	<a href="mailto:bertrand.joly@pnr-vercors.fr">bertrand.joly@pnr-vercors.fr</a>
Agathe GIRIN	CCPSM	38162 SAINT MARCELLIN CEDEX	04 76 38 83 44	<a href="mailto:agathe.girin@pays-saint-marcellin.fr">agathe.girin@pays-saint-marcellin.fr</a>
Fabrice GONNET	SMRD	26340 SAILLANS	04 75 21 85 85	<a href="mailto:f.gonnet@smrd.org">f.gonnet@smrd.org</a>
Marjorie GRIMALDI	PNR du Luberon	84400 APT	04 90 04 42 29	<a href="mailto:marjorie.grimaldi@parcduluberon.fr">marjorie.grimaldi@parcduluberon.fr</a>
Stéphane GUERIN	SAGYRC	69290 GREZIEU LA VARENNE	04 37 22 11 56	<a href="mailto:s.guerin.vzeron@wanadoo.fr">s.guerin.vzeron@wanadoo.fr</a>
Marion GUIBERT	SYRRTA	69550 SYRRISE	04 74 89 58 07	<a href="mailto:marion.guibert@syrrta.fr">marion.guibert@syrrta.fr</a>
Claire JEUDY	SMABB	38110 LA TOUR DU PIN	04 74 83 34 55	<a href="mailto:claire.jeudy@smabb.fr">claire.jeudy@smabb.fr</a>
Bertrand JOLY	PNRV	38250 LANS EN VERCORS	04 76 94 38 21	<a href="mailto:bertrand.joly@pnr-vercors.fr">bertrand.joly@pnr-vercors.fr</a>
Charles JULLIAN	SMAGGA	69530 BRIGNAIS	04 72 31 90 80	<a href="mailto:sspacagna@smagga-syseg.com">sspacagna@smagga-syseg.com</a>
Sébastien LAURENT	SMAGEA	69530 BRIGNAIS	04 72 31 90 80	<a href="mailto:slaurent@smagga-syseg.com">slaurent@smagga-syseg.com</a>
Cécile LAVOISY	Conseil Général de l'Isère	38000 GRENOBLE	04 76 00 38 38	<a href="mailto:c.lavoisy@cg38.fr">c.lavoisy@cg38.fr</a>
Gaela LE BECHEC	SBVA	01150 BLYES	04 74 61 98 21	<a href="mailto:sbva-dlebec@orange.fr">sbva-dlebec@orange.fr</a>
Yoann LE PELLEC	Rivière Rhône Alpes	38000 GRENOBLE	04 76 70 43 47	<a href="mailto:yoann.le-pellec@rivererhonealpes.org">yoann.le-pellec@rivererhonealpes.org</a>
Sophie LECACHER	SMBVA	73401 UGINE Cedex	04 79 37 34 99	<a href="mailto:sophie.lecacher@ugine.com">sophie.lecacher@ugine.com</a>
Emmanuelle LUSIGNANT	Eau de Grenoble	38000 GRENOBLE CEDEX 1	04 76 86 20 97	<a href="mailto:emmanuelle.luzignant@eaudegrenoble.fr">emmanuelle.luzignant@eaudegrenoble.fr</a>
Jonathan MALINEAU	SIVOM de l'Ay-Ozon	07290 SAINT ROMAIN D'AY	04 75 34 94 98	<a href="mailto:sivu.ay@wanadoo.fr">sivu.ay@wanadoo.fr</a>
Anne-Marie MANGEOT	Eau de Grenoble	38000 GRENOBLE CEDEX 1	04 76 86 20 97	<a href="mailto:anne-marie.mangeot@eaudegrenoble.fr">anne-marie.mangeot@eaudegrenoble.fr</a>
Pauline MARCEL	Conseil Général du Rhône	69483 LYON Cedex 03	04 26 72 82 48	<a href="mailto:pauline.marcel@rhone.fr">pauline.marcel@rhone.fr</a>
Virginie MAUCLERT	Pôle relais Lagunes	13200 SAMBUC-ARLES	04 90 97 20 13	<a href="mailto:mauclert@tourduvalat.org">mauclert@tourduvalat.org</a>
Anouk MERLIN	AVENIR	38120 SAINT-ÉGRÈVE	04 76 48 24 49	<a href="mailto:amerlin.avenir@wanadoo.fr">amerlin.avenir@wanadoo.fr</a>
Emilie MOINE	CPIE Monts du Pilat	42660 MARLHES	04 77 40 01 40	<a href="mailto:emilie.moine@cpie-pilat.fr">emilie.moine@cpie-pilat.fr</a>
Isabelle MOINS	Association France Dignes	38000 GRENOBLE	04 76 48 81 05	<a href="mailto:i.moins@adisere.fr">i.moins@adisere.fr</a>
Antoine MOLINAS	PNRV	38250 LANS EN VERCORS	04 76 94 38 21	<a href="mailto:bertrand.joly@pnr-vercors.fr">bertrand.joly@pnr-vercors.fr</a>
Floriane MORENA	Syndicat Mixte EPTB Ardèche Claire	07200 VOGÜÉ	04 75 37 82 20	<a href="mailto:directeur@ardecheclair.fr">directeur@ardecheclair.fr</a>
Steve MULLER	SIBVB	71300 MONTCEAU-LES-MINES	03 85 68 33 76	<a href="mailto:sage_arroux@orange.fr">sage_arroux@orange.fr</a>
Michel NUEZ	Conseil Général du Rhône	69483 LYON Cedex 03	06 17 07 91 20	<a href="mailto:Michel.NUEZ@rhone.fr">Michel.NUEZ@rhone.fr</a>
Noëlle ORTEGA	CPIE Vercors	38250 LANS EN VERCORS	04 76 94 30 49	<a href="mailto:noellie.ortega@cpie-vercors.asso.fr">noellie.ortega@cpie-vercors.asso.fr</a>
Audrey PAGANO	AVENIR	38120 SAINT-ÉGRÈVE	04 76 48 24 49	<a href="mailto:apagano.avenir@gmail.com">apagano.avenir@gmail.com</a>
Nathalie PERRIN	Rivière Rhône Alpes	38000 GRENOBLE	04 76 70 43 47	<a href="mailto:arra@rivererhonealpes.org">arra@rivererhonealpes.org</a>
Céline PERSICO	SIBVB	71300 MONTCEAU-LES-MINES	03 85 68 33 76	<a href="mailto:sage_arroux2@orange.fr">sage_arroux2@orange.fr</a>
Véronique PLATZ	AD Isère Drac Romanche	38100 GRENOBLE	04 76 48 81 00	<a href="mailto:v.platz@adisere.fr">v.platz@adisere.fr</a>
Alice PROST	SRTC	01400 CHATILLON SUR CHALARONNE	04 74 55 20 47	<a href="mailto:alice-srtc@orange.fr">alice-srtc@orange.fr</a>
Michel PUECH	RIVE Environnement	38000 GRENOBLE	04 76 29 07 24	<a href="mailto:rive.environnement@cegetel.net">rive.environnement@cegetel.net</a>
Mélanie QUENTIN	SM3A	74800 SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY	04 50 25 60 14	<a href="mailto:mquentin@sm3a.com">mquentin@sm3a.com</a>
Chloé RENOARD	Rivière Rhône Alpes	38000 GRENOBLE	04 76 70 43 47	<a href="mailto:chloe.renard@rivererhonealpes.org">chloe.renard@rivererhonealpes.org</a>
Amandine ROUX	Marais de Bourgoin-Jallieu	38300 BOURGOIN JALLIEU	04 74 93 31 69	<a href="mailto:aroux_sim@orange.fr">aroux_sim@orange.fr</a>
Cloé ROUZEYRE	SIGAL	15500 MASSIAC	04 71 23 07 11	<a href="mailto:alagnon.sage@orange.fr">alagnon.sage@orange.fr</a>
Amélie SAHUC	SYMASOL	74550 PERRIGNIER	04 50 72 52 04	<a href="mailto:sahuc.symasol@orange.fr">sahuc.symasol@orange.fr</a>
Solène SENEÉ	ARTELIA Ville et Transport	13322 MARSAILLE	04 91 17 89 12	<a href="mailto:solene.senee@arteliagroup.com">solene.senee@arteliagroup.com</a>
Stéphanie SPACAGNA	SMAGGA	69530 BRIGNAIS	04 72 31 90 85	<a href="mailto:sspacagna@smagga-syseg.com">sspacagna@smagga-syseg.com</a>
Aline STRACCHI	SMBV Vère	26760 BEAUMONT LÉS VALENCE	04 75 60 11 45	<a href="mailto:stracchi.smbv@orange.fr">stracchi.smbv@orange.fr</a>
Grégoire THEVENET	SMRB	69220 LANCIE	04 74 06 41 31	<a href="mailto:g.thevenet@smrb-beaujolais.fr">g.thevenet@smrb-beaujolais.fr</a>
Jean-Pierre TRIBOULET		38000 GRENOBLE	04 76 87 02 99	<a href="mailto:jeanpierretriboulet@hotmail.fr">jeanpierretriboulet@hotmail.fr</a>
Marie TROUILLET	CPIE Bugéy Genevois	74910 SEYSSEL	04 50 59 00 61	<a href="mailto:eau-cpie.bugeygenevois@orange.fr">eau-cpie.bugeygenevois@orange.fr</a>
Pierre-Yves VAROUX	SM SERAN	01260 CHAMPAGNE EN VALROMEY	06 71 76 33 01	<a href="mailto:riviere.seran@gmail.com">riviere.seran@gmail.com</a>
Raphael YOUSOUFIAN	Conseil Général du Rhône	69483 LYON Cedex 03	04 26 72 82 60	<a href="mailto:raphael.youssoufian@rhone.fr">raphael.youssoufian@rhone.fr</a>